



Le 20 février, à 10 heures, nous allons au siège de Stora Enso (Tour Europlaza, 20 avenue André-Prothin, Paris La Défense) puis à Bercy avec les salariés et les élus. Il s'agit de pérennité du site, de l'avenir des emplois donc des communes et de la région. **Une solution existe**, celle qui a fonctionné à M Real : « **l'expropriation administrative pour cause d'utilité publique** » Les élus ont le pouvoir de délibérer sur ce sujet. Ce qui sauverait le site et garantirait la voie de la reprise. C'est ce que cette lettre demande aux élus. Beaucoup dépend de leur réponse.

**Mesdames et Messieurs les Elus des communes,
de la communauté de communes Osartis,
du conseil général du Pas-de-Calais et du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais**

Nous nous sommes donné rendez-vous ce 20 février pour défendre ensemble la pérennité du site industriel de la papeterie de Corbehem-Brebières.

Vous savez comme nous que le propriétaire situé à Helsinki (Finlande) a tout fait pour laisser pourrir la situation et laisser mourir l'entreprise. Le groupe Stora Enso a montré que son utilisation du droit de propriété a été mise au service d'une volonté de destruction des emplois, des capacités de production.

Cet abus du propriétaire a placé les salariés et leurs outils de travail dans une intolérable situation d'attente depuis le 23 octobre 2012, date à laquelle le comité d'entreprise a enregistré la volonté de la direction de se débarrasser de Corbehem. L'employeur spéculait sur la démoralisation, la démobilisation et la peur du chômage.

Vous connaissez notre volonté de nous battre pour l'avenir du site et de tous ses emplois. Nous n'avons plus de temps à perdre. Le compte à rebours est déclenché.

Nous avons la solution pour les emplois et l'usine. Tout dépend en grande partie de vous !

Nous n'élisons pas notre patron, mais nous vous élisons, vous ! Nous ne sommes pas là pour pousser les feux du désespoir, comme le fait le Front national, mais bâtir l'avenir dans l'intérêt de tous.

Nous connaissons le recours légal que vous avez entre vos mains, c'est celui qui a été mis en œuvre avec succès à M Real Alizay. Il a été abondamment démontré que les manœuvres dilatoires de Stora Enso l'ont déchu de fait de son titre d'entrepreneur. L'utilité publique de l'entreprise est pourtant flagrante. A vous de délibérer sur « **l'expropriation administrative pour cause d'utilité publique** » de l'usine de Corbehem-Brebières.

Ce recours légal serait d'autant facilité si la loi Florange, encours de débat au Parlement, était adoptée dans le sens M Real ou Corbehem, c'est-à-dire une loi de protection des emplois et des activités industrielles contre les spéculateurs et autres délocalisateurs.

Il est d'intérêt public pour les communes, le département et la région que les industries papetière et graphique assurent leur pérennité.

Qu'un repreneur sérieux apparaisse, il peut se heurter à une fin de non-recevoir de Stora Enso. Il faudra forcer la reprise. Qu'aucun repreneur ne veuille assurer la relève, il faudra pourtant construire l'avenir.

Dans les deux cas, les pouvoirs publics nationaux devront appuyer de leur autorité le droit de préemption que vous, élus locaux et régionaux, devrez exercer pour garantir l'activité industrielle et l'emploi.

C'est par là que le 20 février sera une étape fructueuse dans la voie de la survie de l'entreprise.

A vous dorénavant de délibérer dans les semaines qui viennent pour que l'usine de Brebières-Corbehem vive avec tous ses emplois.

Le 17 février 2014